

SOUTIEN AUX PROFESSEURS DE LA VILLE DE PARIS CONTRE LE GEL DES CONCOURS DE RECRUTEMENTS.

La capitale a toujours voulu offrir le meilleur en matière d'enseignement aux petits parisiens. Cette volonté jamais démentie pourrait bien se trouver désormais sacrifiée à la logique économique.

Les professeurs de la Ville de Paris interviennent chaque semaine auprès de tous les élèves des écoles publiques élémentaires de la capitale pour enseigner l'Éducation Physique et Sportive, les arts plastiques et la musique. Ce corps unique en France, homologué à celui des certifiés de l'État, existe depuis près de deux siècles.

Aujourd'hui, ces enseignants rémunérés par la municipalité, mais recrutés et placés sous le contrôle pédagogique de l'Éducation nationale, sont inquiets pour leur avenir au sein des communautés éducatives des écoles élémentaires.

En effet, leurs concours de recrutement sont gelés depuis l'année dernière et la municipalité a fait connaître son intention de maintenir ce gel au moins jusqu'en 2013. Dans les écoles, cet arrêt des recrutements se traduit par des dégradations des conditions de travail et de la qualité des enseignements. Par exemple, les heures qui étaient libérées pour initier des projets ambitieux (concerts, rencontres sportives, expositions, etc.) sont déjà récupérées pour pallier le manque de professeurs.

Et cela ne suffira pas. Au vu des prévisibles départs en retraite, il est évident que toutes les écoles parisiennes ne bénéficieront plus de ces enseignants spécialisés dans les trois années à venir.

Par ma signature, j'affirme mon attachement aux enseignements dispensés par les professeurs de la Ville de Paris :

NOM	QUALITE	SIGNATURE